

**dacomex**

GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions - 191804

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

### RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions

Code du produit : 191804

UFI : AYS0-M0J1-0008-JRFR

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PRODUIT TECHNIQUE

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : DACOMEX

Adresse: ZI Buchelay 3000 – BP1126 – 78204 Mantes en Yvelines - France

Téléphone : 0 810 029 191 (Service 0,06 € / min + prix appel)

Site internet : [www.dacomex.com](http://www.dacomex.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Aérosol, Catégorie 3 (Aerosol 3, H229).

Cette substance ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Cette substance ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Le gaz propulseur est pris en compte pour la détermination de la classification du mélange pour la santé et l'environnement.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

Le mélange est utilisé sous forme d'aérosol.

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Identificateur du produit :

EC 471-480-0 TRANS-1,3,3,3-TETRAFLUOROPROP-1-ENE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence - Généraux :

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Conseils de prudence - Stockage :

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC

#### 2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

**dacomex**

GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions - 191804

**RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances****Composition :**

Identification	Classification (CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: A1645836 CAS: 1645-83-6 EC: 471-480-0	GHS04 Wng Press. Gas, H280	[vii]	100%
TRANS-1,3,3,3-TETRAFLUOROPROP-1-ENE			

**Informations sur les composants :**

[vii] Gaz propulseur.

**RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.1. Description des mesures de premiers secours****En cas d'inhalation :**

Transporter le patient à l'air libre au repos

**En cas de contact avec les yeux :**

Rincer abondamment à l'eau. Si sensation d'irritation, prévenir un ophtalmologiste

**En cas de contact avec la peau :**

Consulter un dermatologue si l'irritation persiste.

**En cas d'ingestion :**

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée n'est disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Non inflammable.

**5.1. Moyens d'extinction****5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)

- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Se référer aux mesures

de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Éliminer les flammes de la zone intéressée

Prévenir les risques liés à l'inhalation des vapeurs

**Pour les secouristes**

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

**dacomex**

GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions - 191804

---

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

L'élimination devra être effectuée par un récupérateur agréé.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Aucune donnée n'est disponible.

---

### **RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulée la substance.

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se laver les mains après chaque utilisation.

Manipuler et stocker à l'écart des sources de chaleur et des substances réductrices.

Suivre les règles d'usage des récipients sous pression en matière d'hygiène et de sécurité.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux

Ne pas respirer les vapeurs

#### **Prévention des incendies :**

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

#### **Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Ne pas respirer les aérosols.

NE PAS FUMER

Conserver en emballage d'origine. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité.

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux gaz sous pression

Utiliser en local correctement aéré

Conserver en emballage d'origine.

#### **Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la substance est utilisée.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Aucune donnée n'est disponible.

#### **Stockage**

Conserver hors de la portée des enfants.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

#### **Emballage**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée n'est disponible.

---

### **RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée n'est disponible.

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**dacomex**

GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions - 191804

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**- Protection des yeux / du visage**

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme ISO 16321.

**- Protection des mains**

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

**- Protection du corps**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

**- Protection respiratoire**

Ne pas utiliser en espace clos et non ventilé

Eviter toute inhalation

**RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat Physique :	Liquide Fluide. Aérosol.
<b>Couleur</b>	
Non précisé	
<b>Odeur</b>	
Seuil olfactif :	Non précisé.
<b>Point de fusion</b>	
Point/intervalle de fusion :	Non précisé.
<b>Point de congélation</b>	
Point/intervalle de congélation :	Non précisé.
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	
Point/intervalle d'ébullition :	Non précisé.
<b>Inflammabilité</b>	
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non précisé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) :	Non précisé.
Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) :	Non précisé.
<b>Point d'éclair</b>	
Intervalle de point d'éclair :	Non concerné.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	
Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non précisé.
<b>Température de décomposition</b>	
Point/intervalle de décomposition :	Non précisé.
<b>pH</b>	
pH :	Non concerné.
pH en solution aqueuse :	Non précisé.
<b>Viscosité cinématique</b>	
Viscosité :	Non précisé.
<b>Solubilité</b>	

**dacomex**

GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions - 191804

---

Hydrosolubilité :	Insoluble.
Liposolubilité :	Non précisé.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non précisé.
<b>Pression de vapeur</b>	
Pression de vapeur (50°C) :	Inférieure à 110 kPa (1.10 bar).
<b>Densité et/ou densité relative</b>	
Densité :	> 1
<b>Densité de vapeur relative</b>	
Densité de vapeur :	Non précisé.

#### Caractéristiques des particules

La substance ne contient pas de nanoforme.

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

##### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

#### Aérosols

Chaleur chimique de combustion : < 20 kJ/g.

##### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

---

### RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Cette substance est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques
- des flammes et surfaces chaudes

#### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des :

- acides forts
- agents oxydants forts

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO) - dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- 

### RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Aucune donnée n'est disponible.

##### 11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

##### a) Toxicité aiguë :

Aucune donnée n'est disponible.

##### b) Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Aucune donnée n'est disponible.

##### c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Aucune donnée n'est disponible.

**dacomex**

GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions - 191804

---

**d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

Aucune donnée n'est disponible.

**e) Mutagénicité sur les cellules germinales :**

Aucune donnée n'est disponible.

**f) Cancérogénicité :**

Aucune donnée n'est disponible.

**g) Toxicité pour la reproduction :**

Aucune donnée n'est disponible.

**h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:**

Aucune donnée n'est disponible.

**i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:**

Aucune donnée n'est disponible.

**j) Danger par aspiration :**

Aucune donnée n'est disponible.

**11.1.2.2 Autres informations**

**11.2. Informations sur les autres dangers**

---

**RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1. Toxicité**

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas rejeter de produit dans le milieu naturel, dans les eaux résiduaires ou superficielles.

---

**RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Une gestion appropriée des déchets de la substance et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

AEROSOL NE PAS PERCER OU BRULER APRES USAGE

REMETTRE A UN RECUPERATEUR AGREE. SE REFERER AUX ARRETES PREFECTORAUX EN VIGUEUR.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Déchets :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :**

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

---

**RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2023 - IMDG 2022 [41-22] - OACI/IATA 2023 [64]).

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

1950

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

UN1950=AÉROSOLS asphyxiants

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

- Classification:



2.2

**14.4. Groupe d'emballage**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

-

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ	Arrimage manutention	Séparation
	2	See SP63	-	See SP277	F-D. S-U	63 190 277 327 344 381 959	E0	- SW1 SW22	SG69
IATA	Classe	2°Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ
	2.2	-	-	203	75 kg	203	150 kg	A98 A145 A167 A802	E0
	2.2	-	-	Y203	30 kg G	-	-	A98 A145 A167 A802	E0

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	2	5A	-	2.2	-	1 L	190 327 344 625	E0	3	E

**15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

**Informations relatives à l'emballage :**

Aucune donnée n'est disponible.

**Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :**

La substance n'est pas soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

<https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

**Précurseurs d'explosifs :**

**dacomex**

GAZ DEPOUSSIERANT 200ML - Triple pression/TTes Positions - 191804

---

La substance n'est pas soumise au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.

**Dispositions particulières :**

Aucune donnée n'est disponible.

**Étiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :**

- 30% et plus : hydrocarbures halogénés

**Polluants organiques persistants (POP) (Règlement (UE) 2019/1021) :**

La substance n'est pas un polluant organique persistant.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible.

---

**RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à cette substance et non pas comme une garantie des propriétés de celle-ci.

**Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :**

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

**Abréviations et acronymes :**

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

UFI : Identifiant unique de formulation.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse ( Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.